Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 21 Moharem 1445
8 Août 2023

N° 91

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1917**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1917**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1923**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1923**
Avis aux créanciers..... **1927**
Convocations
Sociétés anonymes **1928**
Autres sociétés **1930**
Divers
Avis au public..... **1930**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE BE MOBILE STORE

SUARL au capital de 80 000 dinars

Siège social : Rte de Gremda km 6 Sfax

M.F : 1810766H

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 17/7/2023 enregistré à la recette des finances de Gremda le 20/7/2023 sous n°23802302 quittance n°M060312 une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le n°2023143153 en date du 31/7/2023 il a été approuvé ce qui suit :

- Approbation du contrat de la session des actions en échange de dette.

- Approbation du changement de la forme juridique de la société.

2023X01010SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P, enregistré à la recette de Kalaat Landalous le 01-8-2023 sous le n°23201254, la société Les Huit, IU 0723846L sise au 50 rue Moktar Atia Tunis, a vendu à la société Hatem cuir IU 1704319S sise au central park, Magasin n° 16, rue Moktar Atia Tunis, le fonds de commerce, du local n°30B, au centre commercial Tunis City Géant, vente des chaussures.

Les oppositions seront reçues entre les mains de la société Hatem cuir au central park, Magasin n°16, rue Moktar Atia Tunis.

Cette annonce est parue à la Presse du 3-8-2023.

2023T00757FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P en date du 9/6/2023 enregistré à la recette des finances de sers le 23/6/2023 sous le n°23200619, quittance n°MO10048. Mr Zied Ben Abdesatar Derbeli demeurant à cité Ennour Sers a vendu à Mme Arbia Bent Abderaouf Bousbata demeurant à l'avenue Habib Thamer Dahmeni, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au commerce de café de première catégorie, exploité dans le local avenue de liberté cité Ennour Sers.

Les oppositions s'il y a, sont faites à l'adresse du fonds de commerce à l'avenue de Liberté cité Ennour Sers dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk et le Quotidien le 4/8/2023.

2023T00758FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé non daté, enregistré à la recette des finances d'Autriche Tunis le 13/7/2023, n° de quittance M054914, n° d'enregistrement 23203398, Mme Najet El Mahmoudi titulaire de c.i.n n°05141680 en son nom et au nom de ses enfants Wael Ben Sassi et Wiem ben sassi a vendu à Mr Lotfi Lakhal titulaire de c.i.n n°00327029, son fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, exploité pour toutes les activités commerciales, au local situé 10 rue Chikli Tunis.

Toutes les oppositions auront lieu entre les mains de maître Moez Turki demeurant au 11 rue Malta Sguira Tunis, au plus tard dans les 20 jours suivant l'insertion du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux "El Sabah et le Temps" du jeudi 27 Juillet 2023.

2023T00760FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 17/7/2023 enregistré à la recette des finances Ettadhamen en date du 18/7/2023 reçu n°M063341 enregistrement n°23203524.

Monsieur Lazhar Mrabet a cédé à Madame Ichrak Ayari la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité sous la forme de café 1ère catégorie au local situé à la route de Bizerte km 8 Mnihla Ariana, d'un montant total de soixante mille dinars (60 000d000). Les éventuelles oppositions sont adressées entre les mains de Maître CHAIBI JIHENE avocate cabinet sis à la route de Bizerte Km 4 cité Ennasr 2094 Mnihla immeuble Mini Centre 2ème Etage Ariana (en face kiosque Agil), et ce, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 29/7/2023.

2023T00761FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30/6/2023 enregistré à la recette des finances Douar Hicher Manouba le 6/7/2023 sous Numéro d'enregistrement 232010359 quittance n°M042418 Rédigé par maître Khemiri Henda avocate à la rue Ali belhouene Jendouba Mr Bel Hassen Ben Mohamed el Hédi Ben Youssef Soussi titulaire de la CIN n°04796645 délivrée le 18/9/2014 a vendu à Mr Sofein ben Khaled ben Mohamed El Moemen Gaies titulaire de la CIN n°09197518 délivrée le 23/8/2021 le fonds de commerce destiné à l'activité de pharmacie

catégorie "B" sis à l'avenue Abou Kassem Echebi cité Iben Alwalid Douar Hicher Manouba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de l'avocate à l'adresse à la rue Ali Belhouene Jendouba indiquée ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 19/7/2023.

2023R01042FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 17/5/2023 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Jendouba le 30/6/2023 sous Numéro d'enregistrement 23203670 quittance n°M048980 Rédigé par maître Khraifi Rabeh avocat sis à la rue Farhat Hached Jendouba MF : 606740/X Madame Noura Bent Tayeb Marzouki titulaire de la CIN n°07802870 délivrée le 15/12/2006 a vendu à Mr chokri Ben Hassen Ben Saleh Mahri titulaire de la CIN n°07750061 délivrée le 20/12/2021 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des fruits et des légumes sis marché central municipal de Jendouba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce indiquée ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 19/7/2023.

2023R01043FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte sous seing privé du 6/6/2023 enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba le 12/6/2023 quittance n°M046715 et enregistrement n°23202564 que la société «Ennadhour» S.A.R.L au capital de 20 000 Dinars, Identifiant unique n°0010302/S dont le siège est à Midoun Djerba, représentée par son gérant, Monsieur Hédi Zaghdidi, titulaire de la CIN n°03509424, a vendu à la société «El Hilel» S.A.R.L au capital de 18.000 dinars, son Identifiant Unique n°1059864/S la totalité du fonds de commerce, sis à la rue Marsa Teffah Midoun Djerba et effectué pour l'activité de commerce des produits Alimentaires.

Les oppositions éventuelles se feront entre les mains de la société «El Hilel» sis à Marsa Teffah Midoun Djerba, et ce dans un délai de 20 jours de sa parution au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un avis de vente est paru aux journaux «Essabah » et «Le Temps» du vendredi 7/7/2023.

2023R01926FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Boumhel 01/8/2023 quittance n° M049050, enregistrement n°23202420. Samer Bent Nouredine Ben BACHIR Naweli a vendu à Mme Najet Ben Rachid Ben Taher Khlifi un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que garderie sis avenue de la République 2097 Boumhel Bassatine Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions à l'adresse de maître Chokri Nasri son bureau sis 05 place Monji Bali 4ème étage bureau n°16 Tunis dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le Journal Achourouk le 3/8/2023.

2023R01927FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la Recette des finances de Djerba le 7/7/2023 quittance n°M064644, n° d'enregistrement 23204010 Mme Fethia Jaray titulaire de la CIN n°05730559 demeurant à Erriadh Djerba, a vendu à Mr Badreddine Bouhachem, titulaire de la CIN n°05753716, demeurant à Erriadh Djerba, la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de vente de vêtements prêt à porter sis à l'avenue Habib Bourguiba Erriadh Djerba, dans la totalité de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être Présentées entre les mains de l'acquéreur au lieu du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T. Le présent avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps le 13/7/2023.

2023R01929FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sons seing privé enregistré à la recette des finances Marssa le 15/5/2023 sous le numéro 23203016 quittance n°M066510 madame Garsily Mouna Bent Mohamed Saïd titulaire de la CIN n° 09073095 a vendu à Monsieur Aloui Salah ben Mahmoud ben Younes demeurant à El karba Oued Mliz nord Jendouba le Fonds de commence avec tous ses éléments corporels et incorporels dont l'activité ventes légumes et fruits sis au 81 rue Iben Eljazar Sidi Daoud Marsa Tunis.

Toute opération sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT entre les mains de l'acheteur à l'adresse ci-indiqué. Cette annonce a été publiée aux journaux Essahafa et la Presse du 3/8/2023.

2023R01930FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé établi le 28/7/2023 et enregistré à la Recette des Finances d'Ezzahra en date du 28/7/2023 sous la quittance n°M038675 enregistrement n°23202117, madame Anes Bouhziri, a vendu la totalité du fonds de commerce existant à GP1 Km 13 Ezzahra Ben Arous, avec la

modification de son activité de salon de thé «BIG BEN» pour devenir une salle de sport, avec ses éléments matériels et immatériels, à la société «Pilate Yoga Center» en la personne de son représentant légal Mr Med Ali Khmakhem.

Les oppositions seront déposées au cabinet du maître ALIBI AYED avocat auprès de la cour d'appel, Résidence jardins el Mourouj Bloc B App-22 Ben Arous, dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de la vente au journal officiel de la République Tunisienne où a été déposé un exemplaire de ce contrat de vente.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien «Echourouk» du 02/8/2023.

2023R01931FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 18/7/2023 enregistré à la recette des finances de Radés en date du 20/7/2023 sous le n°23202234, Mr Ghribi Amir a vendu à Mr Lahmadi Mohamed Fethi le fonds de commerce à usage de restaurant, jus et glaces autorisé pour l'exercice de l'activité de bureau de change sis à 17 Avenue de la République Radés. Les oppositions seront reçues par l'acquéreur à 15 rue Libye Ben Arous et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT. Un avis a été publié dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 27/7/2023.

2023R01934FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat sous-seing privé du 21/6/2023 enregistré à la recette des finances de Tatawine en date de 22/06/2023 n° d'enregistrement 23202300 reçu M045231 Khaled Elhouch titulaire de la c.i.n n°06571290 daté le 02/04/2018 a cédé à ELWAER YOUNES titulaire de c.i.n 06541729 daté le 23/02/2008 l'ensemble du fonds de commerce sis à la rue Rogba Tataouine destiné au commerce de vente des fruits secs.

Les oppositions doivent être déposées à l'adresse du fonds situé à la rue de Rogba Tataouine dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cession au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux «le Quotidien» et «Echourouk» du 24/6/2023.

2023R01936FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé légalisé en date du 02/6/2023 enregistré le 9/6/2023 à la recette des finances Sousse sous le n°023201143 Nassim Chahed a vendu à la Société Nour Viande de Sahel la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à l'Avenue Elyamani à Hammam Sousse avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions sur le prix seront formées dans un délai de 20 jours de la publication de l'avis de vente au JORT entre les mains de l'acheteur sis à l'avenue Elyamani à Hammam Sousse.

Cet avis est publié à la Presse le 15/6/2023.

2023S00915FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 15/7/2023 enregistré à la recette des finances de Monastir le 17/7/2023 sous le n°23205080 quittance n°M051406 Mr Bilel Tajouri CIN 06911481 demeurant à la rue Mohamed Mhallah Monastir et Mme Samiha Naem CIN 06804895, demeurant au 83 avenue Dakka Monastir en qualité de vendeurs ont cédé à Mr Nejmeddine Ayed CIN 06891445 demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Khnisse en qualité d'acheteur la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme fast-food et nommé "PARISANDWICH" sise à la rue Avicenne n°25 Monastir.

Les oppositions éventuelles sont recevables entre les mains de l'acheteur dans le local où le fonds cédé est exploité dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT.

Le présent avis a été publie au journal "Echourouk" du 2/8/2023.

2023S00918FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce en date du 14/9/2022, rédigé par l'huissier de Sousse Maître Maroua GHAZOUANI et le Maître Mohamed Yassine Ouhichi, enregistré en date du 13/10/2022 à la recette des finances de Kalaa Séghira sous Quittance n°M035664, Mme Héla Bent Hassan Ben Mahjoub Tlili, titulaire de la CIN n°05473102, a cédé en tant que don à Mr Belhassan Ben Mahjoub Ben Hassan Tlili, titulaire de la CIN n°00177571, la totalité du fonds de commerce du local, destiné Jardin d'enfant et garderie dénommé : «Rahet Mama Sahloul» (Identifient Unique n°12677160Q) sise au n°69 Rue Ibn Rakik Sahloul 4054 Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains du donneur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au Jort.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 3/8/2023.

2023S00920FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 11/7/2023 enregistré le 21/7/2023 à la recette des finances de cité Erriadh Sousse quittance n°M046848 enregistrement n°23201999 AHMED BEN KAMEL ETTOUMI demeurant au 19 rue Houdheifa Ibn Elyemen Cité Erriadh Sousse cin n°09293380, a vendu à Mohamed Zouhair Ben Habib Hedfi cin 07617604 demeurant à rue ezzouhour route de M'Saken Zawiet Sousse et Ahmed Ben Saied Ben Hédi cin 11949287 demeurant à Ain Elbaidha Haffouz, la totalité du fonds

de commerce exploité en restaurant street foods sis à n°7 immeuble ezzafir cité Erriadh Sousse 4023 Sousse.

Les oppositions auront lieu entre les mains des acheteurs au siège du fonds de commerce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la publication de cette annonce au J.O.R.T. Cette annonce est publiée au journal Echourouk du 02/8/2023.

2023S00921FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p légalisé à la municipalité d'Hammam Sousse le 5/7/2023 ; enregistré le 5/7/2023 à la recette des finances Hammam Sousse sous le numéro 23204373; reçu n°74067; Imed ben Hassen ben Ahmed Kattoussi a vendu à Raouf ben Bechir ben Youssef BRAHEM la totalité du fonds de commerce lui revenant qui exploité pour le commerce (Vente matières d'alimentation) ; situé à l'Avenue Maamoun Hammam Sousse 411; enregistré au RNE sous n°1234151 V ; avec tous ses éléments corporels et incorporels et les oppositions seront faites chez l'acheteur à la même adresse du local sujet de vente; dans le délai de 20 jours à partir de la date de cette publication; un extrait du contrat de vente a été publié au journal Echourouk le 15/7/2023.

2023S00922FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte du 20/7/2023, enregistré à Monastir le 24/7/2023 (N°23205231) - quitt. n°MO52573), Mr Zouhair Khalifa résidant à Villa Ferdaws Rue Zamakhchari Skanes Monastir, a vendu à Mme Habiba Thabet résidant à Imm. Khefacha Flamingo Skanes Monastir, le fonds de commerce exploité dans la vente des lunettes (opticien), sis à Imm. Bchir près de la Banque Centrale Route de Jammel Monastir. Les oppositions se font à l'étude de Maître Besbes Mohamed Anis sise à la Rue d'Alger Monastir dans un délai de 20 jours de cette publication. Cette cession a été publiée au journal Echourouk du 2/8/2023.

2023S00923FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la Recette des Finances Victor Hugo Sousse le 28/4/2023 Sous Le n°23201854 quittance n°029632 Mr Najeh Zairi CIN 02092198 demeurant à Kairouan a vendu à Mlle Zaineb Zairi CIN 11993516 demeurant à dar el amen Kairouan le fonds de commerce du local commercial sise à l'Avenue Hsen Ben Said Khzema Ouest Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être présentée entre les mains de l'acheteur en sa demeure selon l'article 3 du contrat de vente; dans un délai de 20 jours de sa parution au Jort.

2023S00926FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 21/7/2023 enregistré à la recette des finances de Monastir le 27/7/2023 sous n°2305322, reçu n°M053340 Mr Stambouli Adel de nationalité tunisienne ayant la carte d'identité nationale n°04188443 a cédé à Mr Ben Ali Ayoub de nationalité Tunisienne titulaire de la carte, d'identité nationale n°0938423 la totalité du fonds de commerce «l'esspresso» il s'agit d'une buvette exploitée dans le rez-de-chaussée de l'immeuble n°4 sis à l'avenue 18 janvier R 6 Monastir.

Toute opposition au paiement du prix doit être adressée à Mr Mzali Sofiene Avocat à son étude sis à la rue Chedlly Kallala Monastir dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Un extrait de cette annonce est publié au journal Assabeh du 2/8/2023.

2023S00928FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des Finances Trocadéro Sousse le 31/7/2023 sous n°23201557 Quittance n°M029891, Société Al-Moez d'Approvisionnement et de Distribution MF 1188810 W/A/M a vendu à la Société C H COLLECTION, en cours de constitution, représentée par sa gérante Nihed ABDELNOUR, CIN 08433673 la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue Docteur Abdelaziz Ghachem Sahloul 1 Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

Cet avis a été publié aux quotidiens «Echourouk» et «Le Quotidien» du 02/8/2023.

2023S00929FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié établi par Maître Hatem Atri et Fehri Ben Yaala en date du 1/3/2023 et enregistré à la recette des finances Houmet Essouk Djerba le 3/4/2023 quittance n°M035879 Khouloud Denguir demeurant à Guechein Houmet Essouk Djerba n° de la CIN 13424681 et Khalil Denguir demeurant Guechein, Houmet Essouk Djerba n° CIN 13441533 et Sejed Denguir demeurant à Guechein Houmet Essouk Djerba n° CIN 13509143 ont fait donation à Naziha Ben Haj Younes titulaire de la CIN n°05709801 la totalité de leurs parts leurs appartenant à la totalité du fonds de commerce destiné à la vente et réparation de pneu sis à la rue Boumeswer route aéroport Houmet Essouk Djerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce et ce dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 16/6/2023 au journal Essabeh page 9.

2023X01015FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat écrit en date du 20 juillet 2023 édité par le maître Mohamed Abbés Zammel et enregistré à la recette des finances de Gafsa sous le numéro 20302397 selon numéro de réception M015740 Mme Maryem Henchiri épouse al Zitouni a vendu à Mme Fatma Ellahgua épouse Lakhnech l'actif commercial d'un jardin d'enfants (la joie des enfants) situé à cité al Sourour Gafsa. Les objections sont signées par le vendeur au siège du dit fonds de commerce dans un délai maximal de 20 jours compter de la date de publication de la présente publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée à la date du 30/7/2023 au journal le Quotidien.

2023X01022FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de cité administrative de l'Ariana le 19/5/2023 sous le numéro 23203271 quittance n°M056717 Mr Zied Ben Ali Ben Abdelfateh HAMANI Titulaire de la CIN n°11001328 délivrée le 16/11/2022 a vendu la totalité du fonds de commerce ayant pour activité tout commerce sis au n°22 Rue Aid Jabaari Ariana 2080 à Mme Souhir Bent Aissa Ben Hamdi Titulaire de la CIN 07479831 délivrée le 9/9/2014 ayant le matricule fiscal n°1829007S, cette vente est publiée dans le journal La Presse en date du 15/7/2023.

Toutes les objections sont acceptées sur justification à l'adresse de vente au n°22 Rue Aid Jabaari Ariana 2080.

2023401940FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 6/7/2023 enregistré à la recette des finances Mornaguia le 10/7/2023 reçu n° M36009 quittance 23201075, la société JAWHARA titulaire MF : 1277470/S a vendu à monsieur Mohamed almagraoui titulaire de la CIN 05235350 du fonds de commerce situé à l'avenue Habib Bourguiba elmournaguia pour vente magasin exerçant plombier et chauffage. Toutes les oppositions seront réclamées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la présente publication au jort.

La présente a été publiée aux deux journaux le Quotidien et Achourouk.

2023401944FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Menzeh 6 le 7/7/2023 sous le n°23205168 reçu n°M087750, monsieur Mohamed Damak et madame Abir Frikha ont vendu à madame REFKA ROUISSI la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux sis au centre commercial CINE JAMIL boutique n°65 Menzeh 6. Cet avis a été déjà publié au journal «EL CHOUROUK» le 20/7/2023. Les oppositions doivent être effectuées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au j.o.r.t entre les mains de l'avocate maître Ghribi Olfa à son bureau sis au 13 avenu Habib Bourguiba deuxième étage B 10 Ariana.

2023401945FCCC2

Contrat d'achat d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de La Marsa en date du 11/7/2023, enregistrement n°23204389, quittance n°87714 la banque Al-Wifek ayant le matricule fiscal 798651L/P/M/000 a acheté de la société Zitoun Parapharmacie ayant l'identifiant unique 1692800F, représentée par son gérant. Mr. Mohamed Amin Zitoun titulaire de la C.I.N n°05461635 délivrée le 01/4/2014 le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux exploité sis au 14 rue Tayib Siyala au R.D.C Magasin n°5 La Marsa, El Ahwach destiné à exercer son activité principale de commerce de gros de matériels parapharmaceutiques et son activité secondaire est dans le commerce de matériel médical, dans le cadre d'une transaction Mourabaha. Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 3 Août 2023.

2023401948FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 27 juin 2023 rédigé par maître Youssef Beji, enregistré à la recette des finances Raoued le 14 juillet 2023, n° de quittance M081857 n° d'enregistrement 23203540, Monsieur Taher Ben Salem Ben Ali Ferchichi a vendu à Monsieur Mohamed Saief Eddine Ben Mostpha Ben Rjab Sekka la totalité du fonds de commerce du local destiné à la vente produits alimentaires sis rue Raoued km 2/5 cité la gazelle 2083 Ariana, avec tous les éléments corporels et incorporels. Les oppositions devront être faites entre les mains du vendeur à son adresse dudit fonds dans les 20 jours qui suivent la parution du présent avis au JORT. Le présent avis a été publié sur le journal Achourouk du 27 juillet 2023.

2023401950FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la RF de Mjez el Bab le 20/7/2023 quittance n°M039770, Enregistrement n°23201744, Mr Kamel Marouani a vendu à Mr Chokri Riahi la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à toute activité commerciale exploité au deux locaux sis à la Place 7 Novembre Mjez El Bab. Les

oppositions seront reçues à l'adresse du FC dans un délai de 20 jours à dater de la publication de la présente annonce au JORT à l'adresse du FC.

Cet avis a été publié dans le journal Le Quotidien le 28/7/2023.

2023401954FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Suivant acte de renonciation sous seing privé du 27/7/2023 enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine Tunis le 27/07/2023 suivant reçu n°23208592 et n° d'enregistrement M072357, une renonciation a eu ente Mr Mohamed Habibi au profit de Mme Kawther Mejri tout le fonds de commerce avec ses composantes corporelles et incorporelles à usage de vente des lunettes solaires, sis au local n°1 rue de Environnement Sidi Hassine Sijoumi Tunis. Cette vente a été publiée au journal Echourouk 01/8/2023.

Toute opposition devra se produire entre les mains de Mme Kawther Mejri à l'adresse du fonds de commerce susmentionnée, et ce dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2023401955FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 15/5/2023 enregistré à la recette des finances à Mateur le 22/5/2023 quittance n°M033396 n° d'enregistrement 23101076 Madame Neila Bent Ahmed Jemai titulaire de la carte d'identité nationale n°08391532 a loué à la Société Ben Ismail de pièce de rechange à Ghezala présenté par Mr Ahmed Ben Ismail Ben Mohamed Jemai titulaire de la carte d'identité nationale n°11425319 le fonds de commerce vente pièces de rechanges El Gherifa Ghezala.

Les objections doivent parvenir au locataire à son adresse sis à la Gherifa Ghezala dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au Journal Officiel de la République Tunisienne la même annonce est parue au journal Le Quotidien du 13/7/2023.

2023T00713FCCC3

Gérance libre

En vertu de courriers écrits en date du 24/5/2022 et reconnus par la signature du 25/5/2022, enregistrés à la recette des finances, Rue Al Mahatta, Tunis, le 25/5/2022, le numéro M029850. Mr Rafik Nour bin Ibrahim bin Al-Kilani, a loué à Mme Basma Bint Bachir Khadhraoui, le fonds de commerce exploité en tant que café, situé au 02 rue Camellia, Debouzeville Al-Wardia 1009 Tunisie, pour une durée de cinq ans, renouvelables à partir du 01/6/2022.

L'annonce a été publiée aux journaux "Assabah" et "Le Temps" du 02 août 2023.

2023T00756FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté le 01 Juin 2023 et enregistré à la recette des finances de Manar - Tunis le 23 Juin 2023 reçu n°M043205 et d'enregistrement n°05336545, Monsieur Walid Tounsi (C I N n°07258762) a loué à Monsieur Sami Tounsi (CIN n°05336545) tout le fonds de commerce en gérance libre exploité à tout commerce sis au Centre commercial «le campus» magasin numéro 6 - Manar 1- Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce Loué et dans les délais légaux sous peine de forclusion. Le présent avis a été publié aux journaux quotidiens Le Quotidien et Echourouk le 27/7/2023.

2023R01928FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sfax daté le 5/7/2023 monsieur Mouhamed Amin Maamer (CIN 05257508) a loué la totalité du fonds de commerce exploité dans le local «ALI BACH HANBA Imm TABAROURA n°9» exploité comme une boutique de vente de vêtements à monsieur Ahmed Karray (CIN 11016107) l'acquéreur a élu domicile au bureau maître Sihem Ben Ahmed avocat à la cour de cassation domicilié à l'avenue Victor Hugo n°7 Sfax où les éventuels créanciers pourront déposer leurs oppositions au payement du prix dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 21/7/2023.

2023X01017FCCC3

Location du fonds de commerce

Conformément à l'acte sous seing privé enregistré le 11 juillet 2023 auprès de la recette des finances, rue d'Autriche, Tunis et selon le numéro de reçu M054408 ainsi que le numéro d'enregistrement 233-3358, la femme Sihem Bent Al-Ferjani Ben Muhammad Ben Turkia a loué tout le fonds de commerce situé à la rue 9 Avril n°63 Tunis, utilisé comme café de première classe à Monsieur Ahmed Ben Abdel Hamid Ben Ahmed Trabelsi.

2023401938FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11/7/2023, enregistré à la recette des finances, avenue Habib Thameur à Tunis, le 21/7/2023, sous le n°23302598, quittance n°M046458. La Société RIAHI ELECTRO HOUSE, M.F : 000 MA 1680278W, a loué le fonds de commerce, sis au 18, avenue Habib Thameur à Tunis, à la Société "La Marquise Voyages" M.F : 000 MA1677477/B, qui sera exploité en tant que : "Agence de voyages". L'annonce a été publiée dans le journal "Le Quotidien" du 28/7/2023.

Les oppositions seront reçues au cabinet du Maître Leila Ben Debba, avocate près de la cour d'appel, sis au : 21 avenue des Etats Unis d'Amérique à Tunis, et ce dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au JORT.

2023401939FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Gérance Libre)

Par acte sous seing privé légalisé à la municipalité de l'Ariana Arrondissement Ennasr en date du 17 Avril 2023 et enregistré à la recette des finances de la cité administrative à l'Ariana en date du 17 Avril 2023 sous le n°23302456 reçu M045452. Monsieur Tahar Ben Salah Ben Mohamed Dridi titulaire de la CIN n°02137254 délivrée le 8 Février 2014 a loué le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux et tous les matériels et les ustensiles de travail selon la liste signée et légalisée entre le propriétaire et le locataire et ceci pour exercer l'activité FAST FOOD dans le local sis au n°6 Immeuble Sana résidence Dalia Avenue Ibn Khaldoun Ariana.

Cette location est sous forme de gérance libre pour Monsieur Kilani Ben Abdelkader Ben Ali Korbi titulaire de la CIN n°01750171 délivrée le 7 Avril 2023 et ce pour une année renouvelable à partir du 01 Avril 2023.

Toute opposition à cette location se fait chez le locataire Kilani Ben Abdelkader Ben Ali Korbi à l'adresse du fonds de commerce suscitée et ceci pendant les vingt jours qui suivent la date de publication de cette annonce au journal officiel Tunisien. Cet avis est publié au journal «Echourouk» le 20 Avril 2023.

2023401943FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un groupement de développement

Dans le secteur de l'agriculture et de la pêche

Suite au récépissé de constitution d'un groupement développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche en date du 15/6/2023, et suite à l'assemblée générale constitutive en date de 12/7/2023 il est constitué un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture comme suit :

Nom : Rayhana

Siège social : Agabou

Nom de la présidente : Sarra Mathlouthi

Missions :

- Protection des ressources naturel et la sensibilisation de son exploitation

- La participation dans la vulgarisation et la mise en circulation des produits des femmes rurales

- La participation à la formation des agriculteurs

- Etablir des liens de coopération et échange d'expériences.

2023S00925APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Anis El Bey Avocat à Médenine

Av. 1er Mai Rte Tataouine Médenine

Partie poursuivante : El Mabrouk Hammadi Ben El Jlidi sa profession est ingénieur agronome dans une entreprise, Délégation de Médenine de Nord Médenine.

Avocat de la partie poursuivante : Maître Anis El Bey, Av. 1er Mai Rte Tataouine Médenine.

Partie saisie : Zribi Khaled Ben Mouhamed Délégation de Médenine de Nord Médenine.

Immeuble saisi : Le tout pour la moitié sur les communs sur un total de 10964.5 mètres carrés de la propriété représentée dans un terrain blanc situé sur la route de Beni Khadesh, Oued Hariz prés de Oued Alousha, nord Médenine, gouvernorat de Médenine.

Avec les bornes suivantes :

Du bas : La route goudronnée reliant Médenine et Beni Khedache d'une longueur de 110.5 mètres.

De l'Est : Le reste des carpes héritiers Al Mabrouk en longueur 105 mètres.

De l'ouest : La propriété de Rahuma al Mahdawi fait 80 mètres de long, et la frontière s'écarte vers l'est sur une longueur de 20 mètres, puis la frontière revient en direction de la qiblah, d'une longueur de 20 mètres de sorte que la propriété d'autrui la limite.

Du creux : La propriété du Hajj Mustafa Mabrouk, suivi de la propriété du Hajj Mukhtar d'une longueur de 98.5 mètres.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de trois cent seize mille sept cent cinquante six dinars (316.756, 000 dt), et ce hors frais de suivi selon la valeur précisée par l'expert, M. Ayman Latrach qui a été assigné par autorisation sur requête n°166125 délivrée par le Président du Tribunal de Première Instance de Médenine le 01/5/2022.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 30/8/2023 à 9h et suivante à la chambre des ventes immobilières au Tribunal de Première Instance de Médenine palais de justice.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours de la semaine de 8h à 18h, comme il est possible de consulter le cahier des charges à la chambre des ventes immobilières au Tribunal de Première Instance de Médenine ainsi qu'à l'Etude de l'avocat poursuivant toute personne qui veut participer à

l'adjudication doit consigner le 1/3 de la mise à prix avant la séance en espèce ou par chèque certifié. Les étrangers ne peuvent participer à l'adjudication qu'après obtention au préalable de l'autorisation de monsieur le Gouverneur.

2023R01924VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Dermech Houcine

Avocat à la cour de cassation

15 Rue 02 Mai 1966 Médenine

Tel /fax : 75640584

A la demande de : Mohamed Ben Saad Mehdhaoui, cin n°03454820, demeurant à Beni Khedeche Médenine, en qualité de créancier.

Contre le débiteur : Mohamed Ben Omr Mehdhaoui, CIN n°03409477 demeurant à Beni Khedeche Médenine, en qualité de débiteur.

A la diligence de : Maître Dermech Houcine, Avocat à la cour de cassation, 15 Rue 02 Mai 1966 Médenine 4100.

Immeuble à vendre : Consistant en deux garages destinés au commerce (ventes des produits alimentaires) sises à Ksar el Mahadha Beni Khedeche Médenine.

Mise à prix : vingt deux milles deux cents quinze Dinars (22.215, 000d) outre les frais.

Date et lieu de la vente : Mercredi 13 septembre 2023 à 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Médenine.

Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Médenine ou cabinet maître Dermech Houcine.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

Pour les étrangers, il faut se munir de l'autorisation de M. le gouverneur de la région.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2023R01925VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Iram Khemakhem

Avocate près la cour de cassation

97 Av. Hédi Chaker 3000 Sfax

MF : 723536 Z/A/P/000

A la Demande de : Société la chimique de Tunisie en son représentant légal, ayant son IU : 0000831J, demeurant au 06 Rue de Ennaba Zone industrielle 2013 Ben Arous Tunis, ayant élu domicile au cabinet de son Avocat Me Iram Khemakhem, situé au 97 Hédi Chaker 3000 Sfax.

Contre la partie saisie : Ali Ben Mohamed Ben Ali Benbraiek (Caution Hypothécaire), titulaire de la C.I.N : 01061119 du 5/7/2010, ayant pour IU : 0274707Z, demeurant à la Route de Gremda km 0.5 immeuble Medina Centre Bloc C 5ème étage 3000 Sfax.

La débitrice principale : 1) Sté Atlanta De Commerce Internationale en la personne de sa liquidatrice, Mme Asmaa Ben Braiek, S.A.R.L, I.U : 0620499 S, et dont le siège social est sis à la Route de Gremda, km 0.5, Immeuble El Madina Centre, Bloc C, 5ème étage, 3000 Sfax Al Medina.

2) Sté Prymax de Commerce et d'Investissement en la personne de son représentant légal, I.U : 1021351 V, S.A.R.L, dont le siège social est sis à la Route de Gremda, km 0,5, Immeuble El Madina Centre, Bloc C, 5ème étage, 3000 Sfax Al Medina.

A la diligence de : Me Iram Khemakhem Avocate près la cour de cassation ayant son étude au 97 Hédi Chaker 3000 Sfax.

Le bien Immobilier objet de la saisie : tout le bien dénommé (Ardh El Baraka) objet du titre foncier n°95376 Sfax sis à la Route Sidi Mansour km 13 Sfax composé de deux lots de terrains : le premier d'une superficie de 1201 m² et le deuxième de 688 m², l'ensemble est d'une superficie globale de 1889 m². Il représente la parcelle n°01 et n°01 du plan de morcellement du titre foncier n°84849 Sfax.

Charge grevant le terrain : selon le rapport de l'expert Lassad Abid : une partie du terrain d'une superficie de 77 m² est affectée pour l'élargissement de la Route de Sidi Mansour ainsi que d'autres accès existants et le reste du terrain d'une superficie de 1812 m² est clôturé des ses quatre cotés.

La mise à prix : est de trois cent quatre-vingt mille cinq cent vingt dinars (380.520, 000D) après réduction de 40%, autre les frais fixés à 3482d,404 lors de l'audience du 17/7/2023 et les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

L'adjudication : aura lieu à la chambre des criées près du tribunal de 1ère instance de Sfax le lundi 4/9/2023 à 9h du matin et suivant.

La visite de l'immeuble : tous les jours pendant les horaires de bureaux sauf les jours fériés.

Observation : toute personne désirant se porter enchérisseur doit consigner le tiers de la mise à prix par chèque certifié et le prix d'achat comporte le prix adjugé après enchère plus les frais qui seront fixés le jour de l'audience, et l'enchère se fait obligatoirement par avocat.

2023X01007VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : 1- Mohamed ben Abdesslam Bouaatour CIN 00342983 ingénieur, domicile élue étude Maître Adel Atitallah sis à la rue Salem Harzallah immeuble Attijari Bank 3ème étage Sfax.

2- Mouna Bent Abdessalem Bouaatour retraité élue domicile élue étude Maître Adel Atitallah sis à la rue Salem Harzallah immeuble Attijari Bank 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Salwa Bent Ali Ben Mahmoud Makni médecin demeurant au 26 rue Mohamed Maatoug 1013 Menzah 9 Tunis et domicile élue

étude Noomen Feki sis à complexe dorra bloc A bureau n°5 elmanar 3 Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «sallem» objet de TF n°137481 Tunis sis à la rue de la lire n°51 les Berges du Lac 2 Tunis consistant en un terrain d'une contenance de 600 m² contenant une villa style américain équipée en chauffage central d'une superficie couverte de 542 m² de deux étages.

Le sous sol est composé de 4 chambres, une toilette, une douche et une cuisine dont le sol est en carrelage.

Le rez-de-chaussée est composé d'une salle de réception, une cuisine, une toilette avec une douche et une chambre dont le sol est en marbre et le toit en staff.

Le 1er étage est composé d'une suite, 3 chambres contenant des placards et les fenêtres en aluminium et un salon.

Un jardin clôturé.

Mise à prix : (2.800.000, 000 d) frais en sus

La date et lieu de la vente : le 5/9/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01008VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : la société tunisienne de recouvrement des créances, SA, RC : B1961311991, RNE 719413j sise à l'avenue Habib Bourguiba immeuble STB Afrika Tunis domicile élue étude Maître Adel Atitallah rue Sallem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Houda Bent Habib Kassis employé, demeurante à la route Elain km 3.5 Sfax et rue beb kasba n°117 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «houda» objet du TF n°111249 Sfax sis à la route de l'aéroport km6 Sfax à droite vers centre ville et à une rue dérivée de la route principale consistant en un terrain rectangulaire d'une contenance de 612m² sur lequel est édifiée une construction de 3 étages :

Le rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 293m² composée de 3 appartements :

Un appartement de coté d'une superficie couverte de 83m² composé de 2 chambres, une salle de réception, une cuisine, une salle de bain, une véranda, une cuisine externe et un couloir.

Un appartement du coté nord d'une superficie couverte de 76 m² composé de 2 chambres, un hall, une cuisine et une salle de bain.

Le 1er étage d'une superficie couverte de 229 m² et le 2ème étage d'une superficie couverte de 113 m² contenant 3 appartements :

Un appartement d'une superficie couverte de 89 m² composé d'une salle de réception, une salle de séjour, une salle de bain, une cuisine, un balcon et des escaliers menant au 2ème étage de l'appartement d'une superficie de 82 m² composé de 3 chambres et une salle de bain et la superficie totale est de 171m².

Un appartement d'une superficie couverte de 46 m² composé d'une chambre, une salle de réception, un balcon, et au 2ème étage de l'appartement une cuisine et une salle de bain d'une superficie couverte de 31 m² et la superficie totale est de 77 m².

Un appartement d'une superficie couverte de 94 m² composé d'une salle de réception, 2 chambres.

L'immeuble délimité du coté ouest par les héritiers feu Kammoun, du coté nord par héritiers feu kawbaa et du coté est par Abdelmajid Sghaier et du coté sud par Sami Turki.

Mise à prix : (430.000, 000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : mercredi le 30/8/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01009VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Après réduction du prix de vente de 40 %

Cabinet maître Karray Rached

Avocat à la cour de cassation à Sfax

Tél : 74299083

L'adjudication aura lieu le lundi 4/9/2023 à la salle des ventes

immobilières au tribunal de première instance de Sfax 1 rue Abu El Kacem Echebbi à Sfax à partir de 9 heures du matin.

Partie saisissante : la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE.

Avocat saisissant : maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis à la rue Arbi Zarrouk à Sfax.

Débiteurs poursuivis et dont le bien a été saisi :

1- Société Global Métal Inox titulaire du registre de commerce n°B08214662012 et dont le siège social est à l'avenue d'Algérie rue Ibn Badis, immeuble Hentati n°1 en tant que débitrice principale.

2- Mamdouh Aydi demeurant à la cité el Habib avenue 2141 Sfax et en sa deuxième adresse entre les routes de Saltnia et Habbana km 9 Sfax en tant que débiteur principal et caution Titulaire de la c i n 05302092.

3- Rim Bent Moncef Aydi demeurant à la route de Gremda km 0.5 immeuble de la CNSS Sfax et en sa deuxième demeure située entre les routes de Saltnia et Habbana km 9 Sfax en tant que débitrice principale et caution. Titulaire de la cin 05368118.

Bien objet de la vente aux enchères :

La totalité de la propriété de la propriété appartenant dans l'indivision au deux débiteurs et cautions Mamdouh Aydi et Rim Bent Moncef Aydi. Située entre la route de Saltnia et la route Habbana km 9 rue Hammouda Maali ; d'une superficie de 1050 m², délimitée au sud par une rue partagée avec autrui d'où son entrée, à l'est une nouvelle rue partagée avec autrui, au nord Barkallah et à l'ouest Belghith. Il a été édifie sur le terrain une villa d'une superficie couverte de 340 m² qui se compose de six chambres, une salle centrale, une cuisine non équipée, une salle de bain équipée, un puits sous terre pour la rétention des eaux de pluie, un garage ouvrant sur l'ouest un jardin totalement délaissée.

Mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères : 279.000,000 dinars

Expert désigné : Mr Ilyes Medhioub n° tél 98414411

Visite des lieux : Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratives, pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax où a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

Mention spéciale : toute personne désirant participer aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix par la voie d'un avocat avant le début des enchères.

2023X01014VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Triki Salah

Avocat à la cassation

8, rue Aboulkacem Chebbi 3000 Sfax

Créancier poursuivant :

Société univers distribution route Gabès km 3.5 zone industrielle sidi Salem Sfax identifiant unique 0901790F représentée par Maître Triki Salah avocat à la cour de cassation 8, rue Aboulkacem Chebbi 3.000 Sfax MF : 275819M/A/P/000.

Débiteur saisi :

Abderrazek Ben Messaoud, libraire demeurant Bir Ali Sfax CIN n°05291200.

Immeuble saisi :

La propriété, objet du titre foncier, n° 14448, Sfax, dénommée «Saïda 191», se composant de 7 parcelles proches les unes des autres, qui sont les parcelles n°118-119-174-257-262-268 -275, toutes situées à Sedirat en face de la route nationale n°2, à environ 20 km de la ville de Bir Ali bin Khalifa gouvernorat de Sfax.

- Parcelle n°118, d'une superficie de 53726 m², plantée d'environ 65 oliviers et des amandiers et des raisins.

- Parcelle n°119, d'une superficie de 17799 m², plantée de 22 oliviers, et une maison entièrement construite d'une superficie de 160 m², et derrière elle une surface de construction sans toit de 100 m², ainsi qu'un entrepôt d'une superficie de 40 m² et une unité sanitaire indépendante du bâtiment, d'une superficie de 12 m².

- Parcelle n°174 d'une superficie de 18220 m², qui est un terrain nu non plante.

- Parcelle n°257, d'une superficie de 20348 m², plantée d'environ 40 oliviers et amandiers

- parcelle n°262, d'une superficie de 3324 m², plantée de 6 oliviers

- Parcelle n°268, d'une superficie de 5616 m², plantée d'amandiers et raisins

- Parcelle n°275, d'une superficie de 6222 m², nouvellement plantée.

La mie à prix :

Trois cent vingt huit mille dinars (328.000.000 D).

Lieu et date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le mercredi 6/9/2023 au tribunal de première instance de Sfax 2 sis à la rue Ahmad Aloulou Sfax à partir de 9 heures du matin.

Visite des lieux, tous les jours et pour plus amples informations contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal.

2023X01024VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Maître Mehrez Boussayene

Avocat prés la cour de cassation

"Bousayene Knani et Associés"

Tél : 71.288.688

Fax : 71.288.844

MF : 97790/MAM/000

1) Poursuivant :

La Société SICAR-INVEST, S A en la personne de son représentant légal et en la qualité de créancière en vertu d'un titre exécutoire, ayant son siège social à Tunis, R.C : B140641996,

son Avocat Maître Mehrez Boussayene Avocat près la cour de cassation, Boussayene Knani & Associés, ayant son cabinet au 29 Avenue Alain Savary Belvédère 1002 Tunis. MF 977905/MAM/000.

2) Partie saisie :

Habib ben Fraj Zayani demeurant à Cité Les Jardins Immeuble DORRA appartement 6 Sfax.

3) Avocat poursuivant :

Maître Mehrez Boussayene Avocat près la cour de cassation, Boussayene Knani & Associés, ayant son cabinet au 29 Avenue Alain Savary Belvédère 1002 Tunis. MF 977905/MAM/000.

4) Désignation de l'immeuble saisi :

Le bien immeuble objet de la saisie-exécution est le bien immeuble consistant en une parcelle de terre agricole d'une superficie de 91580 mètre carré, de forme oblique et non plate située à la route Teniour kilomètre 22 Sfax, sur la route reliant Sfax à Boujarboua à droite dans la direction de Boujarboua. Cette parcelle de terre agricole est plantée 79 oliviers de grande taille et 90 oliviers de petite taille et elle est traversée par un courant d'eau travaillée, la terre est limitée frontalement par la zone Hammami et par l'est par l'ancienne zone El Fourati, actuellement la zone des héritiers de Mansour Al Yanki et joufa Al Jarboui et par l'ouest par la route reliant Sfax à Boujarboua et ce, conformément au procès-verbal de la saisie exécution accompli par l'intermédiaire de l'huissier notaire Maître Adel Mtibaa en date du 14 mai 2023 selon le procès-verbal n°8222 et le procès-verbal de notification de la saisie exécution en date du 17 mai 2023 n°8222.

Tout cela comme il a été diagnostiqué dans le rapport de l'expert Salah Gharbi le 2 octobre 2020 et tel qu'il a été mis à jour le 13 novembre 2022 par l'ordonnance sur requête n°22/8607.

4) Mise à prix :

Le prix est de quatre vingt dix mille dinars (90.000,000 DT), sans les frais.

5) Visite de l'immeuble :

Tous les jours, la journée.

Pour de plus amples informations, prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 et à l'étude de l'avocat poursuivant.

6) Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mercredi 6/9/2023 à partir de 9h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2, sis au palais de justice, Sfax 2, gouvernorat de Sfax.

Observations : Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la Caisse des dépôts et consignation ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être munis en plus, des autorisations administratives nécessaires.

2023401958VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur

De la succession du défunt MEKKI BEN BECHIR BEN MEKKI

En vertu de l'ordonnance sur requête n°24 émanant du Tribunal de Première Instance de Ben Arous le 14/6/2023, il a été décidé la nomination de Madame Sdiri Imen sis au 44 rue de la Liberté 4ème étage bureau n°404, en qualité de liquidateur des biens successoraux du défunt Mekki Ben Bechir Ben Mekki pour procéder à leur inventaire à leur administration et a leur partage entre les héritiers chacun selon sa part, et la nomination de monsieur Tarek Ferchichi en qualité de juge-commissaire.

Il appartient à tous les créanciers de la succession de présenter leurs dettes dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au liquidateur soit directement contre décharge soit par lettre recommandé avec accusé de réception.

2023T00759VEPA2

Jugement déclaratif de faillite

Société "BRAVO HOTELS ET GESTION D'HOTEL TOURISTIQUE"

Sarl; registre de commerce numéro : B03222962010

Siège social : Rue Palestine n°93 Belvédère 1002 Tunis

En vertu du jugement n°42994 rendu par le Tribunal de Première Instance Tunis il a été déclaré la faillite de la société "BRAVO HOTELS ET GESTION D'HOTEL TOURISTIQUE" Le tribunal a également nommé Mme Mohamed Rim entant que Juge-commissaire et Monsieur Ezzeddine Anis entant que syndic de faillite tout en ordonnant de mettre les scellés où il est nécessaire, de faire publier ce jugement confortement à la loi.

Il appartient aux créanciers de présenter dans le délai légal à partir de cette publication, leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties, au syndic de faillite, soit directement contre décharge à son bureau sis au 31, avenue de la liberté, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance B.P n°68 Bab Souika Tunis.

2023401946VEPA2

Décision de remplacement d'un liquidateur

Suit à la décision rendu par le tribunal de 1ère instance de Béja le 11/7/2023 il a décidé la nomination de Maître Habib Ezzedine entant que nouveau liquidateur du succession du feu Mohamed Ben Ahmed Jandoubi tout en remplaçant le liquidateur Maître Slah Guidouar suite à sa demande, et la nomination de madame Fatma EL BAHRI en tant que juge commissaire.

Toutes les correspondances et ou les avis liées au dossier de la dite succession doivent être destinés au bureau du liquidateur sis au 08 rue de Koweït Lafayette 1002 Tunis dés la publication de cette décision.

2023401957VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Régionale de Transport de Siliana

Société anonyme

Adresse : Avenue Habib Bourguiba Siliana 6100

Matricule fiscal : 1532276 T

Le conseil d'administration de la société régionale de transport de Siliana a le plaisir de convoquer les actionnaires aux travaux de l'assemblée générale ordinaire de la société régionale de transport de Siliana qui se tiendra vendredi 25 Août 2023 à 9h au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les années 2023-2024 et 2025 comme suit :

- Trois membres représentant la société régionale du transport du Kef.

- Un membre représentant le ministère du transport.

- Un membre représentant le ministère des finances.

- Un membre représentant la société des foires.

- Un membre représentant la commune d'el krib.

- Un membre représentant la commune de Makther.

- Un membre représentant la commune de Siliana.

- Un membre représentant la commune de Bouaraada.

- Monsieur Mongi Jendoubi le président directeur général

2- Accorder au représentant légal de la société régionale de transport de Siliana, ou à toute personne à qu'il délègue, tous les pouvoirs pour accomplir toutes les formalités d'enregistrements, de dépôt et de publication requises par la loi.

2023R01945SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2022

DE LA SOCIETE DE LA FOIRE DE NABEUL

S.A au capital de 322 420 DT

4, Av. H. Bourguiba 8000 Nabeul

M.F : 039644 NAM 000

R.C : 0039 644 N

Messieurs les actionnaires de la Société de la Foire de Nabeul sont priés d'assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire 2022 qui aura lieu le jeudi 7 septembre 2023 à 10H au siège de la Société de la Foire de Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2022.

2/ Lecture du rapport du conseil d'administration et des états financiers au titre de l'exercice 2022.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022.

4/ Approbation des rapports et des états financiers de l'exercice 2022.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence relatif à l'exercice 2022.

7/ Affectation des résultats de l'exercice 2022.

8/ Approbation des conventions règlementaires relatives à l'exercice 2022.

9/ Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

10/ Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2023-2024-2025.

2023401949SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2022

La Société Tunisienne d'Informatique pour Ingénierie «ST2I»

Société anonyme

Au capital de 500 000 dinars

Siège social : Avenue du Dollar, Résidence Sidi Mansour 3 Bloc A Les jardins du Lac - 1053 Tunis

IFU : 0345878N

Chers actionnaires de la Société Tunisienne d'Informatique pour Ingénierie «ST2I»

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Annuelle de notre société qui se tiendra le 23 Août 2023 à 10H à l'adresse suivante :

Siège social de la société STUDI n°28 Rue de l'île Zembretta les jardins du Lac 2 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations sociales relatives à l'exercice 2022

2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur ledit exercice

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022

4. Affectation des résultats de l'exercice 2022

5. Entériner les conventions prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, conclues courant l'année 2022

6. Quitus à donner s'il y a lieu au Conseil d'Administration pour sa gestion durant l'exercice 2022

7. Questions diverses.

2023401951SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2022

La Société «ST2I International»

Société anonyme

Au capital de 1 000 000 dinars

Siège social : Avenue du Dollar, Résidence Sidi Mansour 3 Bloc A Les jardins du Lac - 1053 Tunis

IFU : 0881702A

Chers actionnaires de la Société «ST2I International»

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Annuelle de notre société qui se tiendra le 23 Août 2023 à 10H à l'adresse suivante :

Siège social de la société STUDI n°28 Rue de l'île Zembretta les jardins du Lac 2 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations sociales relatives à l'exercice 2022

2. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur ledit exercice

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022

4. Affectation des résultats de l'exercice 2022

5. Entériner les conventions prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, conclues courant l'année 2022

6. Quitus à donner s'il y a lieu au Conseil d'Administration pour sa gestion durant l'exercice 2022

7. Questions diverses.

2023401952SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2022

La Société « ST2I Consulting»

Société Anonyme

Au capital de 300 000 dinars

Siège social : 1 avenue du Dollar Résidence Sidi Mansour Rez-de-chaussée les Berges du Lac 2 Tunis

IFU : 1327238Q

Chers actionnaires de la Société «ST2I Consulting»

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Annuelle de notre société qui se tiendra le 23 Août 2023 à 10H à l'adresse suivante :

Siège Sociale de la société STUDI n°28 Rue de l'île Zembretta les jardins du Lac 2 Tunis

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations sociales relatives à l'exercice 2022

2. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur ledit exercice

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022

4. Affectation des résultats de l'exercice 2022

5. Entériner les conventions prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, conclues courant l'année 2022

6. Quitus à donner s'il y a lieu au Conseil d'Administration pour sa gestion durant l'exercice 2022

7. Questions diverses.

2023401953SANB3

BEST RE

SA en cours de liquidation

Au capital de 133.993.800 DT

Résidence Farah - Rue de Lac Huron Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0031093T

En application de l'article 41 des statuts de la société et de l'article 277 du CSC et suite à la convocation à l'assemblée général ordinaire de la société, prévue pour le 4/8/2023, les actionnaires sont informés de l'annulation de l'assemblée susmentionnée et sont convoqués de nouveau à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30/8/2023 à 10 h au Cabinet Zaanouni & Associés sis au 6, rue Imam Rassaa, 1002 Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Ratification du mode et délai de convocation à l'Assemblée.

- Révocation de Maître Samir Abdelly en tant que liquidateur et chargé de l'administration.

- Nomination de Monsieur Atef Azizi en tant que nouveau liquidateur de la société.

- Désignation du cabinet Zaanouni & Associés pour la représentation de la société pour les affaires juridiques et contentieuses.

- Pouvoirs pour les formalités légales.

Tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée en présentant un pouvoir spécial à cet effet.

2023401956SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Société anonyme

Au capital de 12.623.469 Dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

Identifiant unique : 12364R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 30 août 2023, à 11 h à l'usine de Msaken - Route de Kairouan Km13, à l'effet de délibérer sur :

1. Entériner le retard accusé dans la tenue de l'Assemblée.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2022.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2022.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

5. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475du code des sociétés commerciales.

6. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2022.

7. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2022.

8. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2022.

9. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

10. Fixation des jetons de présence à allouer au Président du Conseil d'Administration, aux Administrateurs et de la rémunération des membres du CPAI au titre de l'exercice 2022.

11. Ratification de la cooptation d'un administrateur

12. Ratification de la nomination du Président du Conseil d'Administration

13. Approbation de la nomination d'un Administrateur représentant des actionnaires minoritaires et des administrateurs indépendants.

14. Renouvellement partiel du conseil d'administration conformément à l'article 19 des statuts.

15. Information sur les fonctions occupées par les administrateurs, le Président et le Directeur Général dans d'autres sociétés.

16. Désignation des commissaires aux comptes.

17. Pouvoirs pour les formalités.

2023401960SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société BUSINESS INTELEGENCE TELECOMMUNICATION (BI4T)

Société anonyme

Au capital de 100.000 DT 000

Siège social : 67 rue Alain Savary, le Belvédère Tunis Tunisie

Identifiant unique : 1222836E

Les actionnaires de la société anonyme dite BUSINESS INTELEGENCE TELECOMMUNICATION (BI4T), sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le vendredi 25/8/2023 à 14 heures du matin au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau membre au conseil d'administration en remplacement du membre démissionnaire.

2023401961SANB3

Autres sociétés

Premier Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE CENTRALE DES VIANDES ET DES ELEVEURS

96, avenue de Bellevue El Ouardia 1009 - Tunis

Capital : 5060 DT

MF : 0005288E/P/N

Le conseil d'administration de la Société Mutuelle Centrale des Viandes et des Eleveurs invite ses adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire, statuant sur les exercices 2021 et 2022 qui se tiendra le 11/9/2023, à 10h au siège de la Société sis au 96, avenue de Bellevue El Ouardia 1009-Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture des rapports moral et financier de l'année 2021

2) Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2021

3) Discussion et approbation des rapports moral et financier de l'exercice 2021.

4) Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

5) Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2021.

6) Election et renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration.

7) Lecture des rapports moral et financier de l'année 2022

8) Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2022

9) Discussion et approbation des rapports moral et financier de l'exercice 2022.

10) Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

11) Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2022.

NB : En cas où le quorum ne sera pas atteint (le 1/4 des adhérents), une deuxième assemblée générale ordinaire aura lieu le 11/10/2023 à 10h, au siège de la Société Mutuelle Centrale des Viandes et des Eleveurs.

L'ordre du jour sera le même, les délibérations auront lieu quel que soit le nombre des présents ou des représentés (statut de la Sté Mutuelle).

Cette convocation est valable pour la 2ème assemblée (du 11 octobre 2023) au cas où la 1ère assemblée du 11/9/2023 n'aura pas lieu.

Les rapports du conseil d'administration, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que les états financiers relatifs aux exercices 2021 et 2022 seront à la disposition des adhérents au sein du siège social de la société 8 jours avant la date de l'assemblée.

2023S00927SODB3

DIVERS

Avis au public

Vente des biens immobiliers au plus offrant

Suite à la décision de la chambre des criées au tribunal de première instance de Médenine réunie le 12-7-2023, le syndic de faillite de la société régionale des industries laitières, maître ESSID Lassaâd, annonce la vente des biens immobiliers, objet du rapport de l'expert monsieur FENDI Akram, et mentionnés ci-dessous :

- Le bien immobilier non enregistré à khnansa, situé sur le bord de la route reliant khnansa et bouminjel, suit territorialement la municipalité de Ajim Djerba, limité à l'est par la route goudronnée khnanasa/bouminjel, de kibla la route srandi/ajim, de l'ouest aux tiers, clôturé par un mur, bien de nature agricole d'une superficie totale de 1570m² et une superficie couverte de 724 m², composé d'un rez-de-chaussée, et un étage qui contient 2 appartements, une huilerie, réservoir d'eau.

Mise à prix fixée à deux cents dix neuf milles, huit cents quatre-vingt dinars (219.880,000 dinars), en plus des frais légales.

- La totalité du bien immobilier, objet du titre foncier numéro 517 Médenine, d'une superficie totale de 17960 m², et une superficie couverte de 5974m², situé sur le bord de la route reliant arram et koutine, suit territorialement la municipalité de Médenine nord, limité à l'est par la route koutine

arram, de la kibla aoun Saaidi, Ouest Boubaker Saaidi, composé d'une unité industrielle, bureaux administratifs, 1 puit, point de rassemblement, local gardien, dépôts, mise à prix fixée : trois millions, cinq cent quatre vingt onze milles, soixante-dix dinars (3591.070,000 dinars), en plus les frais légales.

La totalité du bien immobilier, objet du titre foncier numéro 44505 Médenine, un terrain rectangulaire, situé à Koutine, suit territorialement la municipalité de Médenine nord, - composé de 12 moyens oliviers, et 8 petits oliviers, d'une superficie totale de 24870 m², limité à l'est par Dridi, kibla wed koutine, west le titre foncier 33553 Médenine, mise à prix fixée : cinq cents cinq milles dinars (505.000 ,000 dinars), en plus des frais légales.

- La totalité du bien immobilier, objet de titre foncier numéro 24807 Médenine, les parcelles 150,151 et 152, un terrain relativement rectangulaire clôture par un mur, d'une superficie totale de 5957m², situé sur le bord de la route goudronnée reliant Médenine et le marché des bestiaux, suit territorialement la municipalité de Médenine Est, mise à prix fixée : six cent soixante milles, cinq cents vingt dinars (660.520,000 dinars), en plus des frais, légales.

- Le bien immobilier non enregistré, clôturé par un mur d'hauteur de 2 mètres, situé à quelques mètres. de la route reliant Sousse et Tunis, Elkabaria Sidi Fathallah Tunis, d'une superficie totale de 2468m², composé de deux dépôts d'une superficie couverte de 549m², et de 131m², mise à prix fixée : un million trois cents cinquante-quatre milles, huit cents dinars (1354.800 ,000 dinars), en plus des frais légales.

Les offres doivent parvenir sous un premier pli portant le nom et prénom du participant, contenant le formulaire de participation délivré par le syndic de faillite, une copie de carte d'identité nationale pour les personnes physique, une copie de la patente et de registre du commerce pour les personnes morales, une caution bancaire irrévocable ou un chèque certifié portant le nom du syndic de faillite, ou une preuve de virement en faveur du compte numéro 14116116101700397632 du 10 % du montant, le pli doit être mis dans un deuxième pli fermé pourtant la mention «ne pas ouvrir offre des prix nom de la propriété concernée» et envoyé à l'adresse de syndic de faillite, maître ESSID Lassaâd, BP 383 Midoun Djerba, au plus tard le 9-10-2023, le constat et la visite est autorisée durant la semaine, pour amples informations il y a lieu de contacter le syndic de faillite par le numéro 98281384.

2023T00762DIVD2

Avis

Sami Ben Ali Chaari annonce qu'il a perdu l'acte de donation de son appartement avec un studio et une parcelle située au nord est de 49.5 m² sis à la route el Ain Km 8 Sfax daté le 01/3/2008 par les deux notaires Chtourou Fatma et Zouhair Kallel et il veut avoir un extrait de cet acte original. Tout contestant devra s'adresser au bureau du Fatma Chtourou Notaire sis à la rue Slaim Charfi Al Médina al atika Sfax.

2023X01013DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mrs. Abd el Majid el Henchi et Rafik Ghattasi au nom de son épouse Warda Asili par procuration avec le témoignage de notaire Nassim Chroudi déclarent qu'ils ont perdu leur contrat de propriété d'un terrain situé à Hencha Sfax rédigé par le notaire Chroudi Nassim daté le 3/9/2015 et qu'il prétend avoir un nouveau titre qui remplace le premier à la preuve de sa propriété.

Celui qui prétend avoir un droit à la dite propriété doit inscrire son opposition au bureau du notaire Chroudi Nassim place 02 Mars Jebenaina Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette annonce.

2023X01016DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Najeh Charfedin annonce qu'il possède un terrain de 456.75 mètres carrés situé à Sfax route de Habana Km 7 provenant par l'acte d'achat qui était fait le 14 septembre 1993 enregistré à Sfax le 02 octobre 1993 n°5462 rédigé par les deux notaires Mahmoud Meziou et Ibrahim Hbaieb, il a perdu l'acte de possession et il désire se faire délivrer une autre copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sis à sakiet eddeir Sfax et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2023X01018DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Ali ben Abdelaziz ben Rajab Bouaziz annonce qu'il est propriétaire d'une parcelle de terre de superficie 123.25 m² sis à la route Saltania km 6 Sfax il a égaré son titre de propriété et il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Sellami Sami MF 147436k rue Nasria immeuble Saphir 1er étage n°14 de Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cet avis. Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2023X01019DIVD2

Avis

Monsieur Imed Ben Sadok Bouchaala et son épouse Om El Khir bent Ben Issa Ben Abdelkader annoncent qu'ils sont propriétaire d'un étage de villa sis ceinture entre les routes el Ain et Menzel Chaker km 4 Sfax.

Ils ont égaré leur titre de propriété et ils désirent extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Sellami Sami MF 147436K rue Nasria immeuble Saphir 1er étage n°14 de Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cet avis. Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2023X01020DIVD2

Avis

Labiba bent Mahmoud Kammoun déclare qu'elle est propriétaire de la moitié à l'indivision d'un terrain de 84 pieds d'olives sis à Bghanech route Bechka km 18 Sfax.

Elle a égaré son titre de propriété et elle désire extraire une deuxième copie conforme à l'origine des registres des notaires Zouhir Kallel et Mohamed Hentati.

Toutes contestations devront s'adresser chez le notaire Mourad Hajjem rue des notaires n°21 Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cet avis.

Passant ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2023X01021DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mohamed Nouira Ben Mohamed Hédi Ben Ali Mlik avise le public qu'il possède la totalité d'une parcelle de terrain ouest de surface 756 m² sise à la route Saltnia km 15 Sfax limité au sud par impasse de largeur 10 m d'où son entrée à l'est Mostafa Baklouti au nord les héritiers de Salem Baklouti à l'ouest Mahmoud Baklouti suivant un contrat de donation daté le 8 août 2018 dressé par les notaires Malek Turki et Ahmed Borni.

Que son titre de propriété est perdu et qu'il désire se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de trente jours.

2023X01023DIVD2